



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 23 avril 2012

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 17 avril 2012

Présents :

Voir liste en annexe 1

Acronymes :

- CF = Communauté française
- FRW = Fondation Rurale de Wallonie
- CLDR = Commission locale de développement rural
- ODR = Opération de développement rural
- PCDR = Programme communal de développement rural
- DR = Développement rural
- GT = Groupe de Travail

Annexes :

1. Liste des présences
2. Tableau récapitulatif des aires de convivialité
3. Projets de lot 3

Ordre du jour de la séance :

0. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
1. Projets de lot 1 :
 - ✓ Compléments demandés par la CLDR aux fiches projets de lot 1 (fiches mobilité douce et aires de convivialité),
 - ✓ Résultat des réunions tenues avec différentes administrations wallonnes concernant plusieurs projets de lot 1 à vocation socio-culturelle,
 - ✓ Estimation du coût des projets.
2. Projets de lot 2 :
 - ✓ Passage en revue des fiches projet de lot 2 et apports lors de la dernière réunion de la CLDR.
3. Projets de lot 0 et lot 3 :
 - ✓ Etat des lieux
4. Suites de l'ODR
5. Divers
6. Conclusions

0. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Monsieur Chintinne accueille les membres de la CLDR et entame l'ordre du jour de la séance.

Etant donné la faible participation lors de la CLDR du 14/02/12, Madame Bachy invite aussi les participants à faire des remarques sur les PV des CLDR précédentes, approuvés lors de cette séance.

Aucune remarque n'est formulée. Sans remarques, les PV sont définitivement approuvés.

1. Projets de lot 1

i. Compléments demandés par la CLDR aux fiches projets de lot 1 (fiches mobilité douce et aires de convivialité).

Fiche « Mobilité Douce »

Lors de la réunion du 15/12/11, la CLDR avait souhaité que les membres intéressés puissent s'impliquer plus avant dans le contenu de la fiche-projet concernant la mobilité douce (en travaillant sur des cartes, ...) et que cette fiche soit étoffée en ajoutant aux tronçons Inter Villages, des sentiers intra villageois et les modalités de suivi et de gestion prévues.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec le GAL Entre-Sambre-Et-Meuse dans le cadre d'une de ses missions. En effet, le GAL a engagé un chargé de mission à temps plein (Mr Jérôme Paquet) afin de réaliser un état des lieux de l'ensemble des sentiers à réhabiliter sur l'ensemble des territoires des GAL Entre-Sambre-Et-Meuse et Haute-Meuse.

Pour ce faire, le GAL a créé des « Groupes sentiers » par zones géographiques. Ces Groupes sentiers ont été chargés de faire un relevé des sentiers intéressants à réhabiliter ou tout simplement à entretenir afin de disposer d'un réseau intra et inter villageois.

Un Groupe Projet a ainsi été organisé le 06/03/12. Ont été invités à cette réunion les membres du groupe sentiers Florennois, les membres de la CLDR et les membres du PCDN. Il s'agissait de travailler en sous-groupes (selon les parties de la commune concernées), sur carte et de confronter les avis. Lors de cette réunion, le travail a été finalisé par les groupes et transmis au GAL, afin de mettre au propre la cartographie et prévoir les aménagements nécessaires.

Le GAL rencontrera prochainement l'échevin en charge de l'entretien des sentiers afin de présenter les mesures de gestion nécessaires.

Enfin, le GAL transmettra à l'auteur du PCDR les résultats concernant la commune de Florennes pour qu'il puisse mettre à jour la fiche-projet dans ce sens.

A ce jour ce travail est en cours de finalisation. Il n'est donc pas possible de présenter l'ensemble du réseau florennois lors de cette réunion de la CLDR.

Reste le problème de la liaison entre Florennes-centre et l'Est de la commune, qu'on n'a pas su solutionner, ou alors il faut sortir de l'entité mais le détour est important !

Fiche « Aires de convivialité »

Egalement à la demande de la CLDR, La FRW a organisé une réunion de travail/Groupe Projet spécifique, en date du 07/02/12, pour retravailler la fiche « Aires de convivialité ». Les objectifs de cette réunion étaient de partir du 1^{er} jet de la fiche réalisé par l'auteur de PCDR et :

- 1) A partir d'une visite de terrain, proposer une localisation pour les villages où l'auteur n'a pas su en proposer et en proposer une autre pour les aires où la localisation posait problème.
- 2) A partir de critères à définir, proposer un phasage des 12 aires dans le temps, la Commune n'allant pas les réaliser toutes en même temps.

Les localisations proposées par le groupe:

Les participants ont été attentifs à l'aspect sécurité routière, au fait que le terrain soit de préférence déjà communal et au fait de ne pas multiplier les aires de jeux dans un même village (quand une petite plaine de jeux existe déjà, l'idée est d'essayer d'abord de partir de celle-ci, en l'améliorant et en ajoutant la dimension espace de convivialité).

Pour Thy-le-Bauduin et Chaumont, la visite de terrain permet de proposer chaque fois un endroit où localiser l'aire en question :

- Thy-Le-Bauduin : sur le terrain enherbé jouxtant l'église
- Chaumont : sur le terrain à l'arrière de la PISQ, face à l'école. Il s'agit d'un terrain lié aux habitations de l'Eau Noire par bail emphytéotique.

Pour 3 villages, un autre endroit que celui proposé initialement dans la fiche est souhaité. Il s'agit de :

- Corenne : l'espace proposé dans la fiche n'étant pas communal et posant un gros problème en termes de sécurité routière. Le nouvel endroit proposé est le terrain situé à l'arrière des habitations sociales, près de la salle Jules Baudouin.
- Hemptinne : l'idée est de partir de la plaine de jeux déjà existante
- Morville : l'idée est de rationaliser les projets de ce village (maison de village et aire de jeux et convivialité) en un même endroit, la place du jeu de balles.

Le phasage des 12 aires

Suite à la visite de terrain, un débriefing a permis un 1^{er} classement des 12 aires, en fonction des critères suivants : une aire sera prioritaire par rapport à une autre si ;

- le terrain est déjà communal
- il n'y a pour l'instant aucune infrastructure dans ce village
- une association du village est prête à « pousser » le projet, à se l'approprier (dans certains cas, ça reste à vérifier).

⇒ Le tableau en annexe 2 reprend ces 3 critères par village et la phase proposée.

Remarques de la CLDR

En séance, des membres de la CLDR se demandent si un village qui aurait déjà une aire de jeux mais en mauvais état (et/ou ne correspondant plus aux normes) ne devrait pas passer avant un village n'en ayant pas. Ce point de vue se défend. Une adaptation sera proposée à la fiche-projet afin de se donner la possibilité de revoir la planification en fonction de la situation mise à jour au moment de la demande de convention.

Cela pourrait être le cas à Rosée et à Hanzinelle. Cependant, la difficulté vient du fait que pour Rosée, le projet est lié aux aménagements de la place, des abords d'école et d'agrandissement du local associatif, tous trois en lot 2. *Fiches 2.4 (trouver un local pour les associations et les mouvements de jeunesse de Rosée), 2.12 (aménagement des abords des écoles), 2.18 (aménagement de la place de Rosée).*

D'autre part, pour l'aire de Flavion, il conviendrait d'effectuer une dernière vérification sur la disponibilité ou non d'un terrain enherbé en contre-haut du site retenu (fontaine). En effet, ce site permettrait de garder un maximum de parking sur le site de la fontaine.

La CLDR demande à la Commune d'être particulièrement attentive, au moment de la mise en œuvre de tels projets, pour que l'entretien soit bien assuré. Un accompagnement doit avoir lieu, pour ne pas laisser les jeux se dégrader. En termes d'entretien, il conviendra probablement de conclure un contrat d'entretien avec la firme qui placera les modules de jeux.

Le rôle à jouer pour les associations qui prendraient en charge le suivi des aires de convivialité serait plutôt un rôle de relais vers l'administration communale en cas de problème et un rôle de « surveillance » du bon usage des lieux, en « bon père de famille ».

ii. **Résultat des réunions tenues avec différentes administrations wallonnes concernant plusieurs projets de lot 1 à vocation socio-culturelle.**

Objectifs

- Organiser une rencontre avec la Communauté Française afin d'évoquer les fiches 1.1, 1.2 et 1.3. du futur PCDR (parc des Ducs, salle St-Pierre et salle de Morialmé) et voir la position de la CF à ce sujet, comme souhaité par Monsieur Gabriel (SPW DGO3 DDR) lors de la visite de terrain du 20/09/11.
- Examiner le 1^{er} jet de ces fiches et apporter des compléments qui permettront à l'auteur de PCDR de les finaliser au mieux.

1) Rénovation de la salle Saint-Pierre

Une 1^{ère} phase de travaux est prévue afin de mettre le bâtiment en conformité. Pour cette phase, la Commune et le Foyer culturel vont investir chacun à hauteur de 50.000 euros. Cette première phase débutera très prochainement.

Pour la 2^{ème} phase, la Commune s'oriente vers la transformation de la salle St-Pierre en une **Maison rurale polyvalente**, avec les arguments suivants :

- L'idée est de rendre ce bâtiment polyvalent en
 - o redéployant la salle et en la mettant à destination du public.
 - o modifiant le gradinage et la scène, et en aménageant l'étage (l'ALE s'en va à partir du mois de juin et tout le bâtiment va donc être disponible). 2 salles sont aménageables à l'étage en plus de la salle associative déjà présente au rez-de-chaussée.
 - o lui donnant diverses vocations : organisation de cycles de séminaires et de formations, mise à disposition de locaux pour les associations (qui en ont un besoin criant), projections, théâtre amateur, mais également vitrine touristique.

- Le moratoire de la Communauté française (CF) fait que ce bâtiment n'a aucune chance d'être financé via les Infrastructures CF.
- La Commune ne solliciterait qu'un projet de Maison rurale et conçoit ce projet à Florennes-centre (cf. noyau d'habitats).
- De nombreuses activités organisées dans la salle sont prises en charge par le monde associatif, en parfaite indépendance par rapport au Foyer Culturel (Cinéma art et essai, Exploration du monde, troupe théâtrale amateur, etc.)

Au niveau des aménagements : l'idée est de garder la dimension de la salle actuelle (relativement petite). L'idée d'utiliser le bâtiment de la Maison des jeunes d'à côté est donc écartée. Cependant, la proposition de créer un passage entre les 2 bâtiments est à étudier. Le souhait est de ne pas trop toucher à la structure du bâtiment mais de le mettre en valeur pour bien montrer sa vocation.

Remarques de la CLDR

Mr Chintinne précise que le Foyer culturel vient de bénéficier d'un partenariat privilégié avec la Province (pour du matériel) et que la fiche doit être adaptée en ce sens.

La question est posée de savoir si le projet de rénovation du cinéma qui se trouvait précédemment à la commune est abandonné. La réponse est oui. On s'oriente ici vers un subventionnement DR pour le bâtiment et CF pour l'équipement culturel.

2) Réaménagement de la salle de Morialmé et de ses abords

En cohérence avec le point 1 ci-dessus, et compte tenu du fait qu'actuellement, la première vocation de la salle des fêtes de Morialmé n'est pas culturelle, la commune s'oriente vers une **Maison de village**. Elle solliciterait donc 80% de subvention en DR pour les travaux au bâtiment et l'aménagement des abords.

La forme de la grande salle fait qu'il est difficile d'y prévoir un gradinage. De plus, vu les nombreuses activités socio-culturelles, des gradins même télescopiques ne sont pas souhaitables.

Lors de la rencontre, la CF a bien rappelé l'importance de penser aussi la Culture en termes d'animation et donc de prévoir notamment une décentralisation des activités de la Bibliothèque et du Foyer culturel à Morialmé et à Flavion, dans l'esprit de la fiche 2.15.

3) Aménagement du parc des Ducs.

La fiche projet prévoit la création d'un espace culturel dans le parc (gradins en plein air face au château + cheminement végétal qui pourrait accueillir des expos en plein air).

La CF a bien rappelé que le moratoire sur le financement d'infrastructures par la Fédération Wallonie-Bruxelles empêche d'imaginer la prise en considération du projet actuellement. Une demande pourra néanmoins être introduite lorsque le moratoire sera levé et que le dossier aura progressé.

Le terrain appartenant à plusieurs propriétaires, cela rend ce dossier assez complexe et fait qu'il ne s'agira pas du 1^{er} projet sollicité en DR.

Remarque de la CLDR

Un participant se demande si, en phasant le projet, il n'y aurait pas moyen de déjà le démarrer. Oui, il est possible et même souhaitable de phaser ce projet. Cependant, avant de promettre des subsides DR, il y a beaucoup de chances que l'Administration SPW concernée voudra s'assurer de

la maîtrise foncière totale du site, à terme. Elle voudra certainement aussi la garantie que l'ensemble de l'aménagement sera réalisé.

iii. Estimation du coût des projets.

L'auteur de PCDR « Survey et Aménagement » a réalisé une première estimation du coût des projets dont voici un état des lieux dans le tableau ci-dessous. Notez bien que les estimations du projet de la salle St Pierre et du projet de mobilité douce ne sont pas encore disponibles.

Il faut voir chacun de ces chiffres comme une enveloppe globale, qui permettra de savoir quel montant solliciter lors de l'introduction du dossier de demande de subvention. Ce montant ne doit pas être sous-estimé, car il est difficile par la suite d'obtenir un complément (avenant) financier.

Projets	Montant tvac (euros)
1.1 Parc des Ducs	539.637
1.2 Salle St Pierre	-
1.3 Maison de village de Morialmé	681.509
1.4 Place de l'Hôtel de Ville	261.352
1.5 Aires de convivialité	33.000 / p
1.6 Mobilité Douce	-
1.7 Place d'Hanzinne	344.656
1.8 Atelier Rural	631.228
1.9 Logements intergénérationnels	1.125.658

2. Projets de lot 2 - Passage en revue des fiches projet de lot 2 et apports lors de la dernière réunion de la CLDR.

Présentés en détails par l'auteur de PCDR lors de la réunion du 14/02/12, les projets de lot 2 sont remis à l'ordre du jour de cette séance. Il est proposé aux membres de la CLDR de relire dans le compte-rendu les remarques déjà faites et, s'ils le souhaitent, d'en formuler d'autres.

A l'issue de cette relecture, quelques projets font l'objet d'une demande d'éclaircissement ou de remarques.

1 Aménager le carrefour du Donveau

Rmq *L'aménagement de ce carrefour doit continuer à être demandé par la commune même si, pour l'instant, les ouvertures du côté du SPW ne semblent pas présentes.*

4 Trouver un local pour les associations et les mouvements de jeunesse de Rosée

Rmq *Ce projet doit retenir l'attention du Collège et de la CLDR car la salle paroissiale actuellement utilisée par les associations sera bientôt en travaux et dès lors, les occupants habituels risquent bien de se trouver à la rue pour leurs activités.*

6 Sécuriser le carrefour à Corenne

Rmq Dans le même esprit que pour le carrefour du Donveau, les membres de la CLDR ne comprennent pas pourquoi le SPW se refuse à tout aménagement. L'idéal pour eux serait l'aménagement d'un rond-point. M. Chintinne explique la situation. Le SPW ne souhaite pas intervenir et pire, il souhaiterait la mise en priorité de droite absolue, ce que la commune refuse catégoriquement !

17 Faire réaliser une étude sur le contournement de Florennes

Rmq *Ce projet n'est pas en lien avec le projet de l'E420 mais plutôt lié à l'exploitation et l'agrandissement de la carrière Berthe. Il vise les poids lourds.*

La carte où sont localisés les projets des lots 1 et 2 est projetée. Une erreur est relevée, il y a inversion sur la carte entre les projets 2.7 et 2.8. Il y a lieu également de faire cette vérification dans le compte-rendu de la CLDR du 14/02/2012.

3. Projets de lot 0 et lot 3 – Etat des lieux

Le document reprenant les projets du lot 0 et leur description est remis en séance. Il n'est pas finalisé à 100 % mais donne déjà une bonne idée de son contenu.

La liste des projets de lot 3 est également remise en séance. Voir annexe 3.

Les participants parcourent ces documents, aucune remarque n'est effectuée en séance. M. Verrue explique aux membres que s'ils remarquent des erreurs ou des oublis, ils peuvent bien entendu en faire part à la FRW par la suite.

4. Suite de l'Opération de Développement Rural

L'ensemble des éléments constitutifs du dossier PCDR ont maintenant été présentés et débattus en CLDR (à l'exception de la finalisation de la fiche Mobilité Douce). Dès lors, il reste à S&A et à la FRW à finaliser le dossier, à savoir :

- mise à jour (uniquement par rapport à quelques points essentiels) de la partie I, par S&A
- finalisation de la partie II, par la FRW
- finalisation des parties IV et V du PCDR, par S&A.

Ensuite, les étapes suivantes devront être réalisées :

- relecture (par la FRW et la Commune) du dossier dans sa globalité (liens, cohérence entre les parties et dernières mises à jour en ce qui concerne des dossiers importants comme la carrière ou le schéma de structure intercommunal)
- soumission du dossier avant-projet de PCDR à la CLDR pour approbation + avis sur les 3 premières demandes de conventions en DR. Mise en lecture préalable du dossier complet à l'administration communale (dossier papier disponible pour consultation avant la réunion).
- soumission du dossier et de l'avis de la CLDR au Collège
- soumission du futur PCDR au vote du Conseil communal (possibilité de prévoir une séance spéciale où le dossier serait présenté).

Des membres de la CLDR demandent à pouvoir bénéficier du dossier sur CD afin de pouvoir le consulter chez eux, ce qui éviterait de devoir se rendre à l'administration communale durant les heures de bureau. Des copies CD seront donc disponibles.

La CLDR sera informée des dates de la mise à disposition pour consultation du dossier dans la convocation à la prochaine CLDR (qui se tiendra probablement en juin).

5. Divers

La CLDR propose qu'à ce stade, une information (ex : affiches aux valves communales, article dans le Florennes 2012, ...) soit faite vers l'ensemble de la population pour expliquer l'avancement de l'ODR et les projets contenus dans le futur PCDR. La FRW fera des propositions au pouvoir communal en ce sens.

6. Conclusions

Monsieur Chintinne remercie les membres pour leur participation active depuis le début de l'ODR et réitère le souhait du Collège de faire aboutir le dossier avant la fin de la mandature actuelle. Il informe la CLDR qu'il offrira le verre de l'amitié lors de la prochaine réunion.

Fondation rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Myriam BACHY et Vincent VERRUE

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tel 071 66 01 90

Fax 071 66 56 79

v.verrue@frw.be – m.bachy@frw.be

<http://dr-florennes.blogspot.com>

Pour le secrétariat de la CLDR,

Myriam BACHY

Vincent VERRUE

Agents de développement

Annexe 1 : Présences

Pour la FRW : Présence des agents de développement (FRW) Myriam BACHY et Vincent VERRUE

Pour la CLDR : liste des membres excusés et présents à la réunion de CLDR du 17/04/12

Nom	Prénom	Présence
Balleriaux	Franz	Excusé
Bouvé	Gaëtan	Excusé
Chintinne	Grégory	Présent
Coppieters	Jean-Philippe	Présent
Dandois	Maryline	Présente
De Clercq	Laurent	Présent
Debroux	Jacques	Excusé
Divoy	Arlette	Excusée
Genard	Pierre	Excusé
Genard	Mathieu	Présent
Hontoy	Etienne	Excusé
Houyoux	Michel	Présent
Lasseaux	Stéphane	Excusé
Lorent	Lydie	Excusée
Lorent	Christian	Excusé
Lottin	Claudy	Présent
Mazy	Jean-Paul	Présent
Noel	Charlotte	Présente
Pierard	Marie-Paule	Excusée
Pierard	Jean-Marie	Excusé
Queriat	Bernard	Présent
Scaillet	Monique	Excusée
Solbreux	Maryline	Excusée
Surahy	Christina	Présente
Willain	Marie-France	Présente

Annexe 2 : Tableau récapitulatif de la fiche projet « Aires de convivialité »

Critères	Chaumont	Corenne	Flavion	Florennes	Hanzinelle	Hanzinne	Hemptinne	Morialmé	Morville	St-Aubin	Rosée	Thy-Le-Bauduin
Localisation retenue par le groupe	Arrière maisons de l'Eau Noire, en face de l'Eglise et salle communale, proche de la PISQ	Arrière Habitations sociales dans l'ancienne école, jouxtant la salle Jules Baudoïn	Terrain communal Voir fiche S&A	Parc des Ducs, plaine actuelle Voir fiche S&A	Plaine actuelle sur la place Voir fiche S&A	Terrain proche jeu de balle. Voir fiche S&A	Terrain jouxtant la plaine actuelle	Arrière terrain de foot Voir fiche S&A	Sur terrain jeu de balle, en lien avec maison de village	Sur place de l'église Voir fiche S&A	Sur la place Voir fiche S&A	Sur le côté de l'église (emplacement ancien cimetière) Voir fiche S&A
Statut de propriété ?	Communal mais bail emphytéotique au bénéfice des Habitations de l'Eau Noire	Communal	Communal	Doyenné (Séminaire des Missions)	Communal	Privé mais la commune dispose d'un droit d'emphytéose.	Communal	Communal	Communal	Fabrique d'église	Communal	Communal
Infrastructure existante ?	Oui Vétuste	Oui Vétuste	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui, vétuste	Non
Association porteuse ?	Jeunesse de Chaumont ?	Jeunesse de Corenne	Oui, à définir	Oui, Comité des Ducs Mme Marin	Oui, Comité de promotion du Village	Oui, Association Protection patrimoine Hanzinne	Oui, Comités villageois	Oui, à définir	A définir	Comité de la salle paroissiale	Oui, Jeunesse	A définir

Commentaires	-	-	Prévoir un obstacle (aménagement sécurité) entre l'aire de convivialité et la voirie. Lien avec fiche lot 2 sur effet de porte. Envisager refaire fontaine.	En lien avec le projet d'aménagement du parc et en cohérence avec les aménagements qui se font déjà		Vérifier statut de propriété	Vérifier l'utilisation du terrain par les locataires de l'ancienne école. Envisager de refaire la pompe à eau via un dossier PP.		En lien avec la fiche Maison de Village Voir la viabilité du club de jeu de balle		En lien avec les fiches Place, Local associatif et abords d'écoles.	
Phase	2 (3)	1	1	3	2	2	2 (3)	1	2	3	2	(1)

Annexe 3 : Projets de lot 3

- 1 Aménager un terrain de pétanque à la rue du Cobut à Flavion
- 2 Prévoir un cheminement avec des haltes (bancs par exemple) pour les personnes âgées qui souhaitent encore se déplacer, au départ de la maison de repos
- 3 Mener une réflexion sur l'avenir du talus de chemin de fer St-Aubin
- 4 Restaurer la chapelle de l'ancien cimetière d'Hemptinne
- 5 Aménager l'accès aux étangs du bois de la ville et les anciennes verreries
- 6 Organiser un week-end spécial "pré-RAVeL" et sentiers (entretien, défrichage,...)
- 7 Organiser des promenades à thèmes sur les sentiers existants (ex: promenade autour du patrimoine d'un village, médiéval, collin maillard, etc.), dans et hors forêt
- 8 Aménager un accès vélo par la N97 ou la route au nord de la Base militaire
- 9 Utiliser les infrastructures sportives et résidentielles de Fedasil et de la Base militaire pour l'ensemble de la population
- 10 Décentraliser avec une antenne de la maison des jeunes sur Morialmé
- 11 Créer un skate park
- 12 Aménager une pataugeoire à la piscine de Florennes
- 13 Inciter à effectuer des plantations autour des fermes
- 14 Placer une œuvre d'art par village pour sensibiliser à la culture
- 15 Constitution d'une asbl "cadre de vie" avec sous-section dans chaque village
- 16 Créer une charte de convivialité et de lutte contre le bruit, en collaboration avec la base militaire (ex: limiter les para-moteurs le week-end)
- 17 Recréer à Florennes un véritable espace urbain fondé sur la mixité des fonctions, pas uniquement commerciale
- 18 Favoriser les relations entre agriculteurs et autres villageois (organisation d'évènements, se consulter mutuellement, etc.)
- 19 Valoriser les "compétences" des demandeurs d'asile pour améliorer la qualité de vie
- 20 Améliorer les réseaux techniques de l'entité, notamment la télédistribution dans les zones reculées
- 21 Créer une pépinière d'entreprises
- 22 Mettre en place un projet économique-social dont le but serait d'apporter une image plus positive à Fedasil
- 23 Créer un pôle touristique thématique dans les installations désaffectées de la base militaire
- 24 Valoriser le patrimoine touristique et archéologique
- 25 Faire la promotion du potentiel touristique de Florennes (vitrine, office du tourisme, brochure, etc.) dans et en dehors de l'entité
- 26 Créer un réseau de guides locaux (retraités)
- 27 Créer des week-ends à thèmes dans l'entité
- 28 Prévoir un bureau d'accueil touristique au niveau du projet Espace-Culture
- 29 Aménager la grand route à Hanzinelle
- 30 Réaliser divers aménagements à la rue ND de Foy à Florennes (ralentisseurs, stationnement)
- 31 Aménager un rond-point sur la N97 au niveau de la "Clairière" (à la sortie de la Base militaire)

- 32 Revoir la signalisation directionnelle de toute l'entité
- 33 Installer une signalisation adéquate aux endroits dangereux (ex: rue de la Bataille, rue du Tram, etc.)

- 34 Créer un parking de dissuasion pour les voitures ventouses dans Florennes
- 35 Créer un parc à camions (à proximité de la police, ou ailleurs)
- 36 Aménager une aire de parkings poids lourds (à Flavion, ...)
- 37 Créer des pédibus pour les écoles des différents villages
- 38 Créer un service de covoiturage
- 39 Faire passer le bus dans le centre de Chaumont plutôt que par la grand-route (TEC)
- 40 Restaurer la collégiale St Gangulphe
- 41 Restaurer l'église d'Hanzinne
- 42 Restaurer l'église de Corenne
- 43 Restaurer le château de Florennes
- 44 Procéder à une campagne de protection de certains éléments patrimoniaux par le classement (ex: cimetière de Morville)
- 45 Valoriser le passé "aquatique" de la commune et le patrimoine y lié (pompes, bacs à eau, etc.)

- 46 Valoriser le site de la Rotonde à Florennes et le patrimoine ferrovière
- 47 Créer un système d'entreposage/recyclage/revente des matériaux de construction anciens à destination des habitants de la commune
- 48 Mettre en valeur les affleurements rocheux et les murs en pierre sèche
- 49 Suivre et contrôler les rejets d'eau de la carrière Berthe dans le ruisseau
- 50 Aménager les berges et curer les ruisseaux de l'entité
- 51 Récupérer les détritits dans les cours d'eau
- 52 Créer un jardin biologique communautaire à Hemptinne
- 53 Remettre l'ancien moulin de Thy-le-Bauduin en activité (privé), avec une vocation de production d'énergie hydro-électrique
- 54 Faire des commandes groupées d'énergie et de matériaux d'isolation
- 55 Mettre en place un projet de production d'énergie renouvelable et/ou de bio-méthanisation (de production d'énergie renouvelable)
- 56 Améliorer l'éclairage économique des rues
- 57 Créer du lien en organisant des activités avec les mouvements de jeunes, les clubs de sport, la maison des jeunes, etc.
- 58 Organiser des transports en bus lors des fêtes de villages
- 59 Obtenir des locaux plus adaptés pour la maison des jeunes
- 60 Organiser des activités au sein de la PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier) à Chaumont

- 61 Inventer une manifestation annuelle itinérante d'un village à l'autre
- 62 Engager des éducateurs de rue
- 63 Créer une "maison" de la parentalité
- 64 Créer un service de garde (enfants malades, personnes âgées, enfants) à toute heure
- 65 Identifier les sites internet traitant de Florennes et centraliser en un seul site les informations importantes
- 66 Sensibiliser les jeunes aux organismes existants au sein de l'entité ainsi que leurs rôles
- 67 Améliorer la communication et le partage d'information entre les services/institutions et le citoyen
- 68 Créer des permanences d'associations ou services dans les villages
- 69 Remettre les salles en conformité